



C.P. 312, Saint-Siméon (Québec) G0T 1X0

Réservation d'un espace dans la boutique « œuvres en consigne »

« *Les Boutiques du Ph'art* », à Saint-Siméon, invitent pour une cinquième saison, les artistes/artisans et les produits du terroir à l'intérieur de petites maisonnettes de différentes couleurs. La boutique principale de 16' x 10' accueillera les œuvres en consigne d'environ 35 artistes/artisans.

Période d'ouverture de la boutique : du 8 juin au 29 septembre 2024

· 7 jours sur 7

· Heures d'ouverture : 10 h 30 à 16 h 30

Obligations de l'artiste/artisan

- L'artiste/artisan doit fournir des œuvres de qualité en privilégiant le thème : *nature*, symboles visuels de Saint-Siméon, mais non obligatoire.
- Il doit remplir le formulaire de réservation fourni et nous le retourner signé par la poste ou par courriel **avant le 31 mars** accompagné de son paiement de 125 \$.
- Il doit remplir un formulaire numérique (par ordinateur) décrivant chaque œuvre et son prix (celui-ci vous sera fourni au printemps 2024). On pourra le faire pour vous sur demande seulement si vous n'avez pas d'ordinateur ou une contrainte majeure.
- Il doit s'assurer qu'il n'y a pas d'erreur dans l'inventaire fourni, car la boutique ne sera pas responsable.
- Il doit s'assurer que chaque œuvre est bien signée, étiquetée ou identifiée en son nom.
- Il doit venir porter ses œuvres à la boutique entre le 20 mai et le 2 juin 2024 et revenir les chercher durant la première semaine d'octobre. Aucune œuvre en inventaire ne sera gardée après cette date. Si vous désirez qu'elles soient retournées par la poste, les frais d'envoi seront à votre charge.
- Il doit être en mesure de fournir régulièrement des œuvres si la boutique en manque.
- Il doit tenir compte que dû à la température chaude estivale, s'il utilise de la colle pour ses œuvres, celle-ci doit être forte, car ça risque de décoller et les Boutiques ne seront pas responsables.
- Il doit fournir un spécimen de chèque afin de recevoir son dû par dépôt direct.

Obligations de la boutique

- La gestionnaire de la boutique est la seule responsable de la mise en valeur et de l'étalage des œuvres. Elle procède aussi à des changements hebdomadaires.
- La gestionnaire connaîtra les œuvres des artistes/artisans, afin de répondre adéquatement à la clientèle.
- La gestionnaire fera une remise des ventes par dépôt direct à la fin de la saison, après l'inventaire, dans la troisième semaine d'octobre.
- La gestionnaire fera connaître la boutique sur les réseaux sociaux et par du placement média.
- Un photographe professionnel est fourni afin de maximiser le potentiel visuel des œuvres sur les réseaux sociaux.

Modalités

Les frais de réservation sont de 125 \$, payables par chèque au nom de *Boutiques du Ph'art*, ou par virement bancaire à la gestionnaire Élie Bédard : bedard.e@outlook.com en inscrivant le mot de passe **boutiques**. À cela s'appliquera un pourcentage des ventes de 20 % sur chacune des œuvres vendues.



Formulaire de réservation d'espace

Prénom et nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Spécialité de l'artiste/artisan : _____

Entente, pour la saison estivale du 8 juin au 29 septembre 2024

Je, (en lettres moulées, s.v.p.) _____, m'engage à fournir des œuvres en consigne de qualité à « Boutiques du Ph'art » en respectant le thème et les obligations décrits en page 1 de ce document. J'accepte de payer à « Boutiques du Ph'art » les frais de réservation de 125 \$ et un pourcentage des ventes de 20 % durant la période estivale du 8 juin au 29 septembre.

Signature de l'artiste/artisan

Frais de réservation de 125 \$ payables :

- Par chèque à l'ordre de : **Boutiques du Ph'art**
- Par virement bancaire à la gestionnaire : **bedard.e@outlook.com** (mot de passe **boutiques**)

Retour de votre formulaire et de votre spécimen de chèque :

· par la poste à : Boutiques du Ph'art
C.P. 312, Saint-Siméon (Québec) G0T 1X0

· par courriel à : monikgiguere@hotmail.com

Informations : Monik Giguère au 418 208-1444

Date : _____